

ECOLE ELEMENTAIRE LA ROUE B

50 avenue Gabriel Péri 92260 Fontenay-Aux-Roses

Tél. 01 41 87 03 90

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 2019/2020, le 15 Octobre 2019

PARTICIPANTS :

Directrice :

Anne SCARPA (CE2B)

Enseignants :

Chloé BOUSSAC (CE2B) – Marianna ROSTOLL (CPA) - Jean-Claude DELOFFRE (CM1-CM2B) – Emmanuelle PERRIN (CE1A) - Adeline GIBERGUES (CE1B) - Julie LANDREAU (CPB) - Julie PAVILLON (CM1-CM2C) - Corinne SUATTON (CM1-CM2A) - Mostafa TANAJMOU (CE2A).

Représentant de la mairie :

Dominique LAFON

Directeur et coordonnateur de l'accueil de loisirs :

Abid KADI

Représentants de parents « FCPE » :

Si-Mohammed SEKIATI / Hassan ELYOUBI / Marc REBILLAT/ Vincent COSTA

Représentants de parents « FARENTS » :

Sophie COUTADA LOTE / Sophie SILVA CANILLAR

Représentants de parents « FM-FAR » :

Sandrine ROCH / Valérie NGUYEN

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Points « Mairie »**
 - a) Pause méridienne
 - b) Travaux et équipement
- 2) **Points « Ecole »**
 - a) Résultat des élections
 - b) Règlement intérieur de l'école
 - c) Structure de l'école
 - d) Sorties scolaires
 - e) Le projet d'école
 - f) Coopérative scolaire
 - g) PPMS
- 3) **Questions diverses**

CONSEIL D'ÉCOLE :

Le conseil d'école est ouvert à 18h15 par Mme SCARPA qui présente l'ordre du jour. Le secrétariat de ce premier conseil d'école est confié à la FCPE.

1) Points « Mairie »

Avant d'aborder les points relatifs à la Mairie, M. LAFON félicite les parents d'élèves nouvellement élus. Il affirme ensuite son souhait de renforcer les liens entre les activités scolaires et périscolaires et sa volonté d'être à l'écoute des parents d'élèves. M. LAFON précise ensuite aux parents d'élèves qu'il refusera de répondre à toute question n'ayant pas été transmise par courriel au moins une semaine avant le conseil d'école à Mme SCARPA. Néanmoins, il fera son possible pour répondre en direct aux questions des parents d'élèves lors de ce premier conseil d'école.

a) Pause méridienne

Abid KADI, directeur et coordonnateur de l'accueil de loisirs et en charge des temps périscolaire, se présente auprès des membres du conseil d'école et informe de sa volonté d'échanger et de sa présence quotidienne pour répondre à toutes les questions qui pourraient arriver en cours d'année. Il note une hausse des effectifs lors de la pause méridienne pour l'année 2019/2020. En effet, 225 enfants sont présents pour un total de 239 places disponibles, ce qui représente 94% de fréquentation. Une équipe de 8 animateurs organise la pause et sont répartis à des postes précis (appel, préau, cours, grand et petit réfectoire, ...). La composition de l'équipe est quasiment stable par rapport à l'an dernier. David NUMA, le nouveau coordinateur qui remplace Alexandra CLOVET, a pris ses fonctions le 30 septembre. Des animations sportives sont proposées durant la pause méridienne les Lundi, Mardi et Jeudi et un atelier « chant & dessin » est proposé les mardis et jeudis. Étant donné que les écoles de la Roue A et B partagent le même réfectoire, ces activités sont mises en commun. De son côté, Mme SCARPA constate une pause méridienne plus apaisée depuis deux ans en raison, selon elle, du retour à la semaine de 4 jours. Ceci est confirmé par M. KADI. M. LAFON commente à son tour le nombre important d'enfants fréquentant la pause méridienne. Il note qu'il observe ici un taux plus important que dans les autres villes. Il souligne aussi le fait que les offices où sont préparés les repas commencent à atteindre leurs limites. Il confirme enfin l'apaisement de la pause qui est, selon lui, dû à une professionnalisation de l'équipe d'animation. La seule difficulté notable ayant été remarquée, a été le jour de la rentrée, pour la préparation des burgers, malgré l'aide d'un personnel supplémentaire venant de la cuisine centrale.

M. LAFON propose que la prochaine commission des menus se tienne en présence des enfants à la Roue B en novembre ou décembre 2019.

Mme SILVA CANILLAR (PARENTS) demande des précisions concernant les jours de grève où il était conseillé de garder les enfants pendant la pause méridienne même si la cantine était maintenue. Mme SCARPA répond que oui, les enfants pouvaient être accueillis, mais qu'un peu moins d'animateurs que d'habitude étaient présents, d'où la recommandation. M. LAFON complète en mentionnant qu'il est difficile de gérer ces situations car les grévistes peuvent se manifester au dernier moment. M. SEKIATI (FCPE) demande alors s'il est envisageable de mettre en place un service minimum en cas de grève à venir. M. LAFON répond que c'est impossible. En revanche, la mairie essaye dans la mesure du possible de ne pas pénaliser systématiquement les mêmes établissements lors des grèves et de faire tourner les équipes disponibles sur les différents sites. Il reste très conscient de la gêne engendrée pour les parents. M. SEKIATI (FCPE) fait enfin part à M. LAFON d'un dysfonctionnement du système d'alerte par SMS et de familles qui ont été facturées certains jours alors que la cantine n'était pas assurée. M. LAFON va se renseigner auprès de ses services pour répondre à ces points et engage les parents concernés à se rapprocher de la mairie.

M. REBILLAT (FPCE) demande s'il est possible d'organiser, comme l'an dernier, une visite de la pause méridienne. M. LAFON répond qu'il milite pour un maximum de transparence et qu'en conséquence, les représentants de parents d'élèves sont les bienvenus pour une visite quand ils le souhaitent, à condition de l'organiser 2 ou 3 semaines à l'avance. Des dates vont donc être proposées prochainement par les représentants de parents d'élèves.

M. COSTA (FCPE) fait part du travail très apprécié réalisé par les agents qui font traverser les routes aux abords de l'école mais souligne l'organisation personnelle compliquée pour ces personnes (CCD, temps partiel, et horaires décalés). M. LAFON répond que ce type de poste est impossible à pérenniser et que les effectifs de la police municipale ne sont pas assez importants pour qu'ils prennent en charge cette mission. La situation ne semble pas amenée à évoluer.

b) Travaux et équipement

M. LAFON se réjouit de l'aboutissement des travaux qui ont été menés cet été à l'école : les couloirs ont été refaits ainsi que les cages d'escalier, les portes extérieures et de séparation (coupe-feu) ont toutes été changées avec un système électrique d'ouverture et fermeture, les escaliers et les paliers ont été équipés de bandes anti-dérapantes, des rampes ont été posées. Les fenêtres côté nord ont toutes été changées et des faux plafonds installés dans chaque classe. Enfin, un ascenseur a été installé et les sanitaires destinés aux élèves ont tous été refaits avec de nouvelles installations (en particulier des sèche-mains électriques). Leur coût de 800k€ correspond à environ 15% de la capacité d'investissement de la commune. Durant l'été, les importants travaux prévus se sont déroulés après que les enseignants aient rangé la totalité des effets et des matériels contenus dans l'école, dans des cartons au mois de juin. La dernière semaine d'août, les enseignants ont donc dû déballer et ranger ce qui avait été emballé. Mme PAVILLON s'était chargée en plus de sa classe de la mise en carton des matériels contenus dans la salle des maîtres. Mme SCARPA remercie les enseignants pour tous ces efforts. Les parents d'élèves et les enseignants remercient la municipalité de l'ampleur et de la réalisation d'un tel projet qui rend l'usage quotidien beaucoup plus confortable. Mr M. LAFON informe qu'une entreprise spécialisée dans l'entretien viendra tous les ans avant la rentrée nettoyer à fond l'école de façon à pérenniser cet état de propreté, comme cela a été fait pour la première fois cet été.

M. REBILLAT (FCPE) demande si les travaux sont entièrement finis ou s'il reste des réserves à lever. M. LAFON répond qu'évidemment quelques réserves mineures sont à lever mais qu'un maximum de problèmes a pu être anticipé suite au retour d'expérience des travaux réalisés à la Roue A. Mme SCARPA précise que les levées de réserves sont de petits travaux réalisés le mercredi et donc qu'ils n'impactent pas le fonctionnement de l'école.

M. LAFON fait ensuite part de ses réflexions sur la part à donner au numérique dans les écoles primaires et sur son inquiétude vis-à-vis de l'exposition des enfants au numérique. Il mentionne une expérimentation en cours dans un autre établissement où un projecteur 3D a été installé dans une école maternelle. L'intérêt pédagogique ne semble pas encore avéré. Il propose aussi de réfléchir à l'idée d'une salle multifonction dans une école qui serait le futur de la salle informatique classique. Là encore, des questions relatives à la pédagogie se posent. Par ailleurs de nouveaux tableaux numériques interactifs devraient être installés dans les classes de CP à la demande de l'inspection.

M. COSTA (FCPE) demande si des aménagements spécifiques sont prévus pour les épisodes caniculaires qui ne vont pas manquer de se reproduire et si l'on ne peut pas anticiper un peu mieux les choses que l'an passé. M. LAFON estime que la mairie fait de son mieux pour lutter contre la canicule et que tout s'est bien passé l'an dernier : des brumisateurs sont proposés aux écoles, des stores ont été mis en place, etc... Il précise par ailleurs qu'il est déraisonnable d'imaginer mettre la climatisation partout. Il promet cependant la mise en place d'un espace réfrigéré dans chaque école. M. LAFON souligne l'idée qu'il faut accepter de travailler en « régime dégradé » durant ces périodes. Il est aussi conscient de l'importance de ne pas fermer les écoles durant les épisodes caniculaires.

M. REBILLAT (FCPE) demande comment les cars scolaires vont être gérés cette année. M. LAFON informe que la ville dispose en propre d'un car et qu'elle en loue un autre. Théoriquement, tout fonctionne, même si la mise en place est en train d'être rodée. La priorité est donnée aux enfants et écoles pour l'allocation des bus. M. COSTA (FCPE) demande les raisons du loupé de ce jour (NDA : le 10/15/19). M. LAFON répond que le car réservé habituellement pour les déplacements piscine avait déjà été réservé pour un tournoi scolaire de rugby dans un stade de la ville.

2) Points « Ecole »

a) Résultat des élections

PROCES-VERBAL

Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'École - Année scolaire 2018- 2019

Académie Versailles / Département Hauts-de-Seine / Commune FONTENAY AUX ROSES

École élémentaire LA ROUE B / N°UAI 0920342X

Participation

Nombre d'inscrits	375
Nombre de votants	133 (106 en 2018)

Nombre de votes blancs ou nuls	8 (2 en 2018)
Nombre de suffrages exprimés(S)	125 (104 en 2018)
Taux de participation	35.47% (28,73% en 2018)
Nombre de siège à pourvoir (N)	9
Quotient électoral S/N	13.89 (11.56 en 2018)

Résultats :

FCPE **53 (34 suffrages en 2018) 4 sièges (vs 3 en 2018)**

Tête de liste Si-Mohamed Sekiati

Titulaires : Hassan Elyoubi, Marc Rebillat, Vincent Costa / **Suppléants** : Zahira Kefifa, Annabel Costa

FARENTS **39 (40 suffrages en 2018) 3 Sièges (vs 3 en 2018)**

Tête de liste Sophie Canillar

Titulaires : Sophie Coutada Lote, Alain Rivette / **Suppléant** : Catia Bernier, Bineta Ba, Macette Louis.

FM-FAR **33 (30 suffrages en 2018) 2 sièges (vs 3 en 2018)**

Tête de liste : Sandrine Roch

Titulaires : Guillaume Jaffre / **Suppléant** : Valérie Nguyen, Rachid Kidai

Total 22 candidats Nombre de sièges pourvus **9** Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort **0**

Mme SCARPA rappelle le résultat des élections (cf. PV ci-dessus) et fait une rapide analyse des résultats : la FCPE a progressé d'un siège (4 sièges), FARENTS reste stable (3 sièges) et FM-Far perd un siège (2 sièges). Les élections se sont très bien déroulées et il n'a pas été nécessaire de pourvoir un siège par tirage au sort. Mr M. SEKIATI (FCPE) demande des précisions concernant le rôle des suppléants. Mme SCARPA répond qu'ils peuvent assister aux conseils d'école et prendre la parole, mais qu'ils ne peuvent pas voter, sauf s'ils remplacent un titulaire. Mme SCARPA rappelle ensuite les attributions du conseil d'école aux parents d'élèves (voir l'article D411-2 ci-dessous).

Article D411-2 modifié par [Décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 - art. 2](#)

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école ;

2° Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- d) Les activités périscolaires ;
- e) La restauration scolaire ;
- f) L'hygiène scolaire ;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République ;

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;

6° Donne son accord :

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article [L. 216-1](#) ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#) ;

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article [L. 212-15](#).

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;

b) L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

Mme PERRIN lit à tous le règlement intérieur et Mme SARPA commente les principales modifications apportées par rapport à l'an dernier :

- Les CE2 admis en post-étude
- Il n'y a plus de conseil des enfants

Le règlement intérieur de l'école est modifié, approuvé et voté à main levée à l'unanimité par l'ensemble des participants.

b) Structure de l'école

La structure de l'école pour l'année 2019/2020 (239 élèves au total) est présentée par Mme SCARPA (voir tableau ci-dessous). Mme SCARPA est déchargée les lundis et mardis de façon à assurer la direction de l'école. Tous les CM1/CM2 sont en double niveau.

	Nbre élèves	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		
CP A	24	X	X	X	X	Marianna ROSTOLL	50
CP B	26	X	X	X	X	Julie LANDREAU	
CE1 A	25		X	X	X	Emmanuelle PERRIN	49
CE1 B	24	X	X	X	X	Adeline GIBERGUES	
CE2 A	25	X	X	X	X	Mostafa TANAJMOU	50 ce2
CE2 B	25	X	X			Chloé BOUSSAC	
				X	X	Anne SCARPA	

CM1-CM2A	30	X	X	X	X	Corinne SUATTON	15 + 15	48 cm1 +
CM1-CM2B	30	X	X	X	X	Jean-Claude DELOFFRE	15 + 15	
CM1-CM2C	30	X	X	X	X	Julie PAVILLON	18 + 12	

c) Sorties scolaires

Dans une note datée du 27/09/2019, la directrice académique rappelle que sauf évènement particulier, la posture Vigipirate renforcée est maintenue sur l'ensemble du territoire national au niveau « *sécurité renforcée, risque attentat* ». Concernant les sorties scolaires, l'IEEN a rappelé que les restrictions liées à VIGIPIRATE n'étaient pas levées mais les élèves étaient toutefois autorisés à prendre les transports en commun et à se déplacer à Paris, dès lors qu'il était avéré que les mesures VIGIPIRATE s'appliquaient sur les transports et sur les lieux de visite. Les sorties scolaires prévues pour l'année 2019-2020 sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

CLASSES	DATES	TRAJET	DESTINATION
<u>CPA</u> M. ROSTOLL	Le jeudi à 8h45 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le mardi à 15h10 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
	Le vendredi 15/11/2019 à 9h30	A pied	Cinéma Le Scarron « Le Prince Ahmed »
	Le vendredi 06/12/2019 journée	Car	Ferme de Gally
<u>CPB</u> J. LANDREAU	Le jeudi à 9h45 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le mardi à 15h10 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
	Le vendredi 06/12/2019 journée	Car	Ferme de Gally
<u>CE1A</u> E. PERRIN	Le jeudi à 14h15 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le vendredi à 14h30 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
<u>CE1B</u> A. GIBERGUES	Le jeudi à 15h15 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le mardi à 10h45 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
<u>CE2A</u> M. TANAJMOU	Le jeudi à 10h45 toute l'année	A pied	Gymnase Du Parc
	Le lundi à 10h10 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
<u>CE2B</u> A. SCARPA/ Chloé BOUSSAC	Le vendredi à 15h15 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le lundi à 10h10 du 16/09/2019 au 31/01/2020	Car	Piscine
<u>CM1-CM2 A</u> C. SUATTON	Le vendredi à 8h45 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le jeudi à 9h du 02/02/2020 au 18/06/2020	A pied	Piscine
<u>CM1-CM2 B</u> J.C. DELOFFRE	Le vendredi à 9h45 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
	Le jeudi à 9h30 du 02/02/2020 au 18/06/2020	A pied	Piscine
	Le vendredi 20/09/2019 le matin	A pied	"le Treuil de Chatillon"

	Le lundi 14/10/2019 l'après midi	A pied	Jeux terrestres d'automne
CM1-CM2 C	Le vendredi à 10h45 toute l'année	A pied	Gymnase Jean Fournier
J. PAVILLON	Le jeudi à 10h10 du 02/02/2020 au 18/06/2020	Car	Piscine
	Le lundi 14/10/2019 le matin	A pied	Jeux terrestres d'automne

D'autres sorties et évènements particuliers sont aussi prévues pour l'année 2019/2020 :

- **PASS-THEATRE** : 2 pièces de théâtre sont proposées au prix de 3€10 ou de 4.60€ si le choix ne porte que sur 1 seul spectacle parmi les choix suivants : « *Sol bémol (cirque et musique)*, *Comment tu t'appelles ? (Conte et musique)*, *Pop-Up (théâtre)*, *Cercle égal demi-cercle au carré (danse)*, *La chasse au Squonk (conte et musique)*, *Le Cryptoscope (théâtre)*, *Hansel et Gretel (ciné concert)*, *Maja (conte et marionnettes)* »
- **SORTIES EN CARS** : 2 voyages en car par classe sont prévus via un prestataire indépendant, Les cars Martin « MARTINCARS ».
- **FETE DE L'ECOLE** : la fête de l'école sera planifiée durant la semaine de restitution du 22/06/2020 aux 26/06/2020
- **JOURNEE « PORTES-OUVERTES »** : des journées « portes ouvertes » seront organisées à destination des parents le vendredi 19/06/20120 de 18h à 19h30
- **JEUX DE KERMESE** : Une ½ journée de jeux de kermesse (via les jeux loués à la ludothèque) aura lieu le mardi 30/06/2020 matin.

d) Le projet d'école 2018-2023

Le projet d'école 2018-2023 est centré autour de 3 axes :

- Axe de travail numéro 1 : « Enseignements fondamentaux » qui se déclinent en deux thèmes : « La maîtrise de la langue française » et « Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique »
- Axe de travail numéro 2 : « Numérique »
- Axe de travail numéro 3 : « Spécificités de l'école » qui se décline ainsi : « Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif » et « Le climat scolaire ».

Les évaluations (axe de travail numéro 1 : enseignements fondamentaux):

Pour la 6^{ème} fois et la 2^{ème} de façon nationale et institutionnelle, les classes de CP et de CE1 ont fait passer des évaluations du lundi 16/09/2019 au 20/09/2019. Les résultats ont été enregistrés sur le portail de saisie nationale aussitôt. Les élèves de CP auront droit à une deuxième série d'évaluations nationales en Janvier 2020. Les parents des enfants qui ont rencontré des échecs importants seront conviés pour un entretien avec la maitresse.

Pour la 5^{ème} année depuis 2012, les élèves de CE2 ont été évalués en mathématiques et en français. A l'école de la Roue B, ces évaluations se sont tenues la semaine du 16/09/2019 au 20/09/2019. Les résultats de ces évaluations diagnostiques n'ont pas fait l'objet de remontée au niveau national mais au niveau de la circonscription. Les évaluations ont été rédigées par un groupe de travail de la circonscription. Les maîtres de CE2 vont convier les parents des élèves en grande difficulté au vu des résultats des évaluations.

M. REBILLAT (FCPE) demande quels éléments factuels peuvent être tirés de ces évaluations. L'équipe enseignante répond que les résultats des évaluations de CP/CPE1 sont complexes à analyser et qu'en particulier, elles ne permettent pas de comparer les établissements entre eux. Sur ce point, seules les évaluations en CE2 ont montré un tableau assez clair l'an dernier en indiquant que les résultats obtenus en Roue B étaient comparables aux autres écoles de la circonscription. L'entrée en 6ème est un autre point de comparaison entre écoles qu'il est possible d'explorer, même si le départ de nombreux élèves dans des établissements privés biaise cette analyse. L'équipe enseignante rappelle que de façon générale, ces évaluations sont focalisées sur l'enfant dans le but de détecter suffisamment tôt des situations problématiques et n'a pas pour objectif la comparaison entre établissements. L'équipe enseignante souligne cependant que les remédiations à apporter aux élèves en difficultés suites aux évaluations ne sont pas forcément faciles à définir ni explicitées. Pour l'instant l'équipe enseignante reste sceptique face à ces évaluations car les résultats restent très lourds à analyser.

Concernant l'enseignement des mathématiques, différentes classes sont inscrites au « Défi Maths » (CPA, CE2A et B, CM1-CM2B) et d'autres utilisent la méthode heuristique (CPB, CE1A et B, CM1-CM2A et C)

Le climat scolaire (axe de travail numéro 3 : spécificités de l'école) :

Cette année, l'équipe enseignante a choisi de ponctuer l'année avec deux livrets déclinés sur deux semestres (du 02/09/2019 au 31/01/2020 puis du 01/02/2020 au 26/06/2020). Ces deux moments ne donneront lieu ni à un rendez-vous, ni à une impression des livrets qui seront consultables en ligne comme le prévoit. Toutefois, pour ne pas manquer un rendez-vous important avec les familles, les enseignants recevront chacune des familles lors de deux RDV à institutionnaliser, indépendamment de la rédaction du livret. Il s'agira de deux points d'étape : le premier aura lieu la semaine du 02/12/2019 au 06/12/2019. Le second lors de la semaine du 30/03/2020 au 03/04/2020. Le Festival du Livre sera présent la semaine du 02/12 au 06/12.

Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif (axe de travail numéro 3 : spécificités de l'école)

Dans le cadre du Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, plusieurs actions sont mises en place qui sont décrites ci-dessous.

Classe de CPB (Julie Landreau) : « Musique et cinéma ».

Les films d'animation Disney ont toujours eu l'art et la manière de nous faire voyager. Se basant pour la plupart sur des contes et légendes, ils constituent un véritable hommage à la diversité culturelle et à la découverte. Chaque continent du globe a eu droit à ses films d'animation, ses musiques et ses chansons qui sont de véritables invitations au voyage et à la découverte.

Le projet est composé de 5 continents riches en paysages, cultures et traditions

Pratique musicale en classe : 45' ou 1h par semaine sur l'année

Représentation publique: mardi 19 mai, hors temps scolaire, en soirée, au Théâtre des Sources

Intervenant: Stéphanie Renard

Ciné-concert « Hansel et Gretel »: Représentations scolaires les lundi 4 et mardi 5 mai 2020.

Objectifs en classe:

- Travail des paroles et reprise des chansons
- Travail autour des contes et des auteurs (Grimm, Perrault, Hansel et Gretel...)
- Travail autour des 5 continents (géographie, langue, traditions, diversité culturelle...)

Ce projet s'inscrit dans le Fontenay Musique Festival de la ville qui aura lieu en mai 2020 sur le thème suivant : Musique et Cinéma. Il se présente sous la forme d'un parcours construit en collaboration avec le Théâtre des Sources et se compose d'interventions scolaires avec restitution au Théâtre ainsi que d'un spectacle scolaire (Hansel et Gretel en ciné-concert) proposé par le Théâtre des Sources dans le cadre de sa programmation Jeune Public. En s'inscrivant pour ce projet, l'école s'engage à prendre en charge le coût du spectacle scolaire au Théâtre et à accompagner la classe au ciné-concert.

Classe de CM1-CM2 M. Deloffre : L'Europe au siècle de Louis XIV, Musique et Patrimoine

Ce projet s'effectue en collaboration avec la médiathèque et le Théâtre des Sources

En classe, un travail vocal sur le thème à partir de chansons proposées par le conservatoire et développées selon le projet de la classe, en concertation entre l'enseignant et le musicien intervenant sera réalisé. La possibilité d'une restitution au travers d'une représentation au sein de l'école est envisagée.

Au conservatoire, les activités suivantes auront lieu :

- Concert pédagogique en lien avec le thème de l'Europe au siècle de Louis XIV présenté par un ensemble de professeurs. Au cours du concert, les élèves chanteront les chansons apprises en classe accompagnés par les musiciens et sous la direction du musicien intervenant
- Visite patrimoniale du Château Laboissière en partenariat avec les archives municipales de Fontenay-aux-Roses

Il est prévu une pratique vocale en classe par séance de 30 à 45 minutes sur l'année entière, à compter de la semaine du 23 septembre. Le musicien intervenant est en cours de recrutement. Le concert pédagogique et la visite patrimoniale sont prévus le jeudi 23 ou le vendredi 24 avril 2020, matin, au conservatoire (Maison de la Musique et de la Danse). Les intervenants sont les professeurs de musique ancienne du conservatoire : Florence GARRIGOUX (directrice du conservatoire), Myette HÉBRAND (bénévole) en collaboration avec M. DESCATOIRE, responsable des archives municipales de Fontenay-aux-Roses.

Classes de CE2A et de CE2B (Mr TANAJMOU et Mme BOUSSAC) : Intervention d'un musicien du conservatoire sur le temps scolaire, sur proposition de projet d'action partenariale

Le projet repose sur la thématique des 5 continents. Il a été soumis à validation par la commission bipartite : Inspection de l'éducation nationale et Conservatoire et a été retenu.

Il est prévu une pratique vocale en classe par séance de 30 à 45 minutes sur l'année entière, à compter de la semaine du 23 septembre. Le musicien intervenant est en cours de recrutement.

Pour toutes les classes : Ecoutes musicales programmées planifiées par les maitresses de CE1 et de CP.

Rentrée en Musique : le mardi 03/09/2019 à 14h les élèves de l'école ont chanté en chœur « *La croisade des Enfants* » de Jacques Higelin.

La thématique retenue en 2019-2020 pour les écoutes musicales est « La Francophonie » (Adeline GIBERGUES, Marianna ROSTOLL et Julie LANDREAU se sont chargées du répertoire). Le calendrier des écoutes musicales sera le suivant en 2019-2020:

- Vendredi 11/10/2019 à 14h: « *Maison Monde* » Guillaume ALDEBERT
- Vendredi 13/12/2019 à 14h: « *Amélie Colbert* » Laurent Voulzy
- Vendredi 31/01/2020 à 14h: « *Jardin d'hiver* » Henri Salvador
- Vendredi 27/03/2020 à 14h: « *Papaoutai* » Stromae
- Vendredi 15/05/2020 à 14h: « *Les beaux dimanches* » Amadou et Mariam
- Vendredi 26/06/2020 à 14h : « *Je reviendrai à Montréal* » Robert Charlebois

En fin d'année une restitution du travail des élèves en direction des familles, sera éventuellement intégrée au calendrier.

D'autre part, les 2 classes de CM1-CM2 ont déposé un projet de classe externe « Milieu Marin » sur le thème du débarquement pour un départ au cours du second semestre. C'est une cohorte entière de 60 élèves qui devrait partir cette année encadrée par les 2 enseignantes. Ce séjour aura lieu du 02/03/2019 au 06/03/2019 au SENEQUET, Village vacances, 50560 Blainville-sur-Mer. Soit peu après le retour des vacances d'hiver.

Enfin, le cours Enseignement des Langues et Culture d'Origine (ELCO) d'arabe aura lieu les vendredis de 16h30 à 18h à partir du 11/10/2019. Il est assuré par Madame AALA et 22 élèves sont inscrits. Les cours d'ELCO portugais vont débiter au retour des vacances scolaire à la Roue A.

e) Coopérative scolaire

L'appel aux dons a lieu en ce moment. La collecte est plus lente que l'année précédente. Le photographe passera à l'école pour les photographies individuelles le jeudi 17/10/2019.

f) PPMS

Durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de la Toussaint - prioritairement l'exercice "attentat intrusion" qui a eu lieu effectivement le 15/10/2019 au matin (se cacher). Par ailleurs un exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 01/10/2019 à 10h.

La Préfecture et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale organisera également le jeudi 28 novembre 2019 une nouvelle édition de la journée d'exercice avec mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sureté face aux risques Majeurs, dans tous les établissements scolaires du département. Elle s'inscrit dans le cadre des 3 exercices PPMS annuels. Ces exercices, mis en place depuis 2013 permettent de déclencher la même matinée leur plan sur un scénario qui reprendra le thème d'un évènement météorologique « orages violents – pluies intenses ». Le déclenchement aura lieu dans la journée pour une durée d'une heure environ.

3) Questions diverses

Dans le cadre des mesures issues de la loi pour une école de la confiance, le ministère a mis à disposition une affiche représentant les drapeaux français et européen, la devise de la République et l'hymne national afin que chaque classe de l'école puisse en disposer et l'afficher.

Les adresses courriel collectées via les formulaires dans les cahiers ont été remises aux parents d'élèves.

M. COSTA (FCPE) explique un problème pour les familles dont les enfants ne mangent pas à la cantine et qui ont un petit frère ou une petite sœur en maternelle Roue. Ces familles sont en difficulté à midi pour récupérer leurs deux (ou plus) enfants. Étant lui-même dans ce cas, il explique qu'une solution a été mise en place avec l'institutrice de Roue B. M. COSTA demande alors à l'équipe pédagogique d'étudier la possibilité de généraliser cette solution pour ces familles. Mme SCARPA lui demande de lui envoyer un mail pour bien expliquer le problème et la demande. (NDA : mail envoyé le lendemain du conseil d'école, le 16/10/19)

Depuis l'an dernier, le concours de la mairie pour la collecte de bouchons a été arrêté. Mme SCARPA fait don des deux containers de bouchons à la FCPE (qui a développé un partenariat avec l'association « Les bouchons d'amour » et qui accepte de prendre en charge les bouchons collectés l'an dernier, et remercie Mme SCARPA. Cela permettra de reprendre la collecte des bouchons au sein de l'école. Mme SCARPA précise qu'elle continuera à donner les bouchons à la FCPE tant que le concours de la mairie ne reprendra pas.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 03/02/2020 à 18h15.